

RÉVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) ET ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

ARTICLE
LE PROJET DE TERRITOIRE

JUIN 2024



SCOT ET PLUI : PARTAGER LES ORIENTATIONS DU PROJET

L'Agglomération d'Agen s'est engagée en 2023 dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de ses 44 communes. Afin de simplifier les deux démarches, de gagner en cohérence et en lisibilité les deux procédures de manière conjointe et coordonnée. Il s'agit d'une opportunité unique pour imaginer et construire ensemble l'avenir du territoire.

I.1 - PAS / PADD : qu'est-ce c'est ?

Le **projet de territoire** formalise de manière simple et lisible les grandes orientations d'aménagement et de développement de l'Agglomération d'Agen pour les 10 à 20 prochaines années. En somme, **il constitue une vision souhaitée du territoire de demain**. Dans le cadre du SCoT, il s'intitule Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Pour le PLUi, il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

I.2 - Des enjeux aux orientations ?

Les orientations du projet de territoire sont le résultat de l'**état des lieux du territoire et d'une démarche de concertation** avec ses différents acteurs (élus, habitants, conseil de développement, etc.). Il s'articule autour de **3 grandes ambitions** qui guideront la poursuite de la démarche. Toutes étant complémentaires pour construire l'avenir du territoire, la structuration du projet de territoire n'induit aucune priorité ou hiérarchie :

- Accélérer les transitions climatiques et écologiques
- Conforter l'Agglomération d'Agen comme territoire structurant de la Moyenne Garonne
- Faire de l'Agglomération d'Agen, un territoire soucieux de la santé et du bien vivre de ses habitants

I.3 - Une démarche qui se pense avec vous !

L'Agglomération d'Agen vous invite à échanger lors de **3 réunions publiques** sous la forme d'un dialogue libre et ouvert, autour de la présentation des orientations du projet de territoire.

- Mardi 2 juillet à 18h – Salle des fêtes d'Aubiac
- Lundi 8 juillet à 18h – Salle des fêtes de Puymirol
- Mardi 9 juillet à 18h – Salle des fêtes de Foulayronnes